



**CONSEIL D'ÉTAT  
DOSSIERS DES AFFAIRES CONTENTIEUSES  
(1947-1949)**

**Répertoire numérique des cotes AL//7247 à AL//7274**

Établi par Arnaud Romont, chargé d'études documentaires au Département Exécutif et  
Législatif

Première édition électronique

Archives nationales

Pierrefitte-sur-Seine

2013

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002) aux Archives nationales.

## Sommaire

Affaires contentieuses.....[6](#)

**Référence**

AL//7247-AL//7274

**Niveau de description**

Groupe de cotes

**Intitulé**

Dossiers de procédure d'affaires contentieuses, examinées par le Conseil d'État, de janvier 1947 à novembre 1949.

**Dates extrêmes**

1947-1949

**Noms des principaux producteurs**

Conseil d'État

**Importance matérielle**

2,9 mètres linéaires (28 articles)

**Langue des documents**

Français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Archives nationales

**Localisation physique**

Pierrefitte-sur-Seine

**Conditions d'accès**

Communicable au terme d'un délai de 75 ans à compter de la date du document le plus récent inclus dans le dossier (ou 25 ans à compter du décès de l'intéressé, si ce délai est plus bref).

**Conditions d'utilisation**

Reproduction selon le règlement de la salle de lecture.

**Modalités d'entrée**

Versement

**Historique du producteur**

Grand corps de l'État, le Conseil d'État a été créé par la constitution du 22 frimaire an VIII, afin « de rédiger les projets de lois et les règlements d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élèvent en matière administrative », sous la direction des consuls (article 52). Dès le 4 nivôse an VIII, il fut divisé en sections administratives (notamment celles des Finances, de l'Intérieur, de la Législation). Sa compétence initiale s'élargit les années suivantes au contentieux.

En matière administrative, le Conseil d'État donne des avis sur les propositions et projets de lois, sur les projets de décrets, sur certains types d'affaires (comme les changements de nom), qui lui sont renvoyés.

En matière contentieuse, le Conseil d'État est juge de droit commun des litiges entre personnes publiques et privées comme tribunal administratif au premier degré ou d'appel des conseils de préfecture (devenus tribunaux administratifs régionaux depuis 1953).

Durant l'Occupation (1940-1944), le Conseil d'État est resté une institution du régime de Vichy. Parallèlement, la France libre se dota également d'un conseil juridique : un Comité du contentieux, s'inspirant des fonctions juridictionnelles du Conseil d'État, et une Commission de législation, devenue Comité juridique en 1943. Présidé à la Libération par René Cassin, il continua à fonctionner parallèlement au Conseil d'État, auquel il se substitua pour l'examen des textes législatifs. En août 1945, le Comité juridique disparut sous cette forme pour donner naissance à la Commission permanente, nouvelle formation consultative restreinte intégrée à part entière au Conseil d'État et qui en reprit la plupart des membres.

René Cassin fut nommé vice-président en novembre 1944 et favorisa le renouveau du Conseil d'État. Celui-ci fut réorganisé par l'ordonnance du 31 juillet 1945 qui consolida sa fonction consultative en posant le principe de sa consultation obligatoire sur tout projet de loi.

À la même époque fut créée l'École nationale d'administration, d'où sortirent les nouvelles promotions d'auditeurs.

Concernant le contentieux, l'ordonnance du 31 juillet 1945 n'innova qu'en matière de procédure en édictant des mesures destinées à accélérer l'instruction des affaires. Alors que de 1940 à 1944, le nombre des litiges soumis au Conseil d'État avait diminué de façon très sensible, la situation changea dès 1946 : la suspension des délais de recours et les recours dirigés contre les mesures d'application des législations de guerre, firent fortement augmenter leur nombre. De 1946 à 1953, 6000 affaires furent enregistrées en moyenne chaque année, avec un maximum de 7201 en 1947-1948. Suite à cette hausse, 23 nouveaux auditeurs, issus des trois concours de 1946, furent recrutés, des séances de jugement furent organisées le samedi et le nombre des affaires inscrites aux rôles fut augmenté.

### **Mode de classement**

Les dossiers sont classés dans l'ordre chronologique de leurs dates de lecture au Conseil d'État.

### **Présentation du contenu**

Les 28 articles décrits dans ce répertoire rassemblent des dossiers épars d'affaires contentieuses, examinées par le Conseil d'État entre janvier 1947 et novembre 1949. Ces dossiers de procédure sont composés essentiellement de la requête ou du recours, de la décision attaquée, des mémoires contradictoires, de la décision et de la correspondance. Ils comportent deux dates, celle de l'adoption par la section du contentieux et celle de la lecture en séance publique, et sont classés par ordre chronologique de date de lecture. Un article peut contenir plusieurs dates de lecture.

### **Documents de même provenance**

Cet ensemble est à rapprocher des minutes de décisions de la section du contentieux de la période 1947-1949, également conservées à Pierrefitte-sur-Seine, sous les cotes AL//5075 à AL//5079.

De plus, les registres de procès-verbaux de la section du contentieux, de la période 1947-1949, sont conservés sur le site Fontainebleau sous les cotes 20010327/42 à 20010327/55. Ces registres comportent des tables alphabétiques annuelles, facilitant la recherche.

Enfin, les registres de suivi des affaires de la section du contentieux, de la période 1947-1949, sont également conservés à Fontainebleau, sous les cotes 20030211/76 à 20030211/88. À partir de l'été 2013, ces registres sont également consultables sous forme de microfilms à Pierrefitte-sur-Seine, dans le versement 20090268.

### **Bibliographie**

- *Le Conseil d'État : son histoire à travers les documents d'époque. 1799-1974*, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1974, 1012 p.
- MASSOT, Jean (dir.). *Le Conseil d'État de l'an VIII à nos jours : livre jubilaire du deuxième centenaire*, Paris, Adam Biro, 1999, 191 p.

**AL//7247 - AL//7274**

Affaires contentieuses.

Dossiers de procédure : requête, recours, décision attaquée, mémoires contradictoires, décision, correspondance.

1947-1949

**AL//7247**

17 janvier 1947, 20 janvier 1947

**AL//7248**

21 février 1947

**AL//7249**

13 mars 1947, 21 mars 1947, 24 mars 1947

**AL//7250**

16 avril 1947, 28 avril 1947, 30 avril 1947

**AL//7251**

27 juin 1947

**AL//7252**

27 juin 1947, 28 juin 1947, 30 juin 1947

**AL//7253**

26 juillet 1947

**AL//7254**

28 novembre 1947

**AL//7255**

5 novembre 1948

**AL//7256**

12 novembre 1948

**AL//7257**

12 novembre 1948

**AL//7258**

17 novembre 1948, 19 novembre 1948

**AL//7259**

19 novembre 1948

**AL//7260**

22 novembre 1948

**AL//7261**

24 novembre 1948

**AL//7262**

26 novembre 1948

**AL//7263**

26 novembre 1948, 29 novembre 1948

**AL//7264**

14 janvier 1949

**AL//7265**

18 février 1949

**AL//7266**

6 avril 1949

**AL//7267**

8 avril 1949

**AL//7268**

8 avril 1949

**AL//7269**

4 mai 1949

**AL//7270**

20 juillet 1949

**AL//7271**

28 juillet 1949, 29 juillet 1949

**AL//7272**

30 juillet 1949

**AL//7273**

4 novembre 1949, 9 novembre 1949

**AL//7274**

12 novembre 1949